



Nom et code du cours : FRA 3C Français
Année d'études : 11^e année
Cours préalable : Français 10^e, appliqué
Enseignant : M. Peter Assaad

Programme cadre : Français 11-12^e, 2007
Type de cours : Pré-collégial
Valeur en crédit : 1

Description / fondement

Ce cours permet à l'élève de perfectionner ses compétences langagières en communication orale, en lecture et en écriture. L'étude d'œuvres littéraires contemporaines dont un roman, une pièce de théâtre et des poèmes ou des chansons du Canada français lui fait apprécier la littérature canadienne et l'amène à réfléchir aux enjeux de la francophonie et la place qu'elle ou il y occupe. À l'oral et à l'écrit, l'élève utilise les technologies de l'information et de la communication et applique ses connaissances et ses habiletés langagières pour produire des textes variés. Ce cours est conçu pour préparer l'élève à suivre un cours obligatoire des filières précollégiale et pré-emploi en 12^e année.

Séquence d'enseignement

| Domaine | Dates | Travaux et évaluations |
|---------------------------------|---------------------|--|
| La pièce de théâtre | Septembre - octobre | -Test de compréhension de lecture portant sur la pièce théâtrale <i>L'hypocrite</i> -Rédaction d'une critique de l'œuvre |
| La poésie | Octobre - novembre | -Communication orale préparée : présentation d'une analyse d'une chanson de l'Ontario français qui reflète leurs valeurs |
| Le roman | Novembre | -Test de compréhension de lecture portant sur le roman <i>Le hockey</i> -Rédaction d'un épilogue |
| Le vidéo-reportage | Décembre | -Écriture et communication orale préparée : création d'un vidéo-reportage portant sur un sujet qui reflète leurs champs d'intérêts |
| La lettre de réclamation | Janvier | -Rédaction d'une lettre de réclamation |

Démarche d'enseignement et d'apprentissage

Dans ce cours, l'enseignante privilégie la diversité des stratégies d'enseignement afin de mieux convenir aux différents styles d'apprentissage du groupe d'élèves. De plus, plusieurs stratégies d'enseignement intègrent les technologies de l'information et de la communication, ainsi que l'interdisciplinarité. Par ailleurs, les activités d'apprentissage proposées favorisent un apprentissage actif et engagé. Elles visent également à responsabiliser l'élève en lui permettant de faire des choix, de participer et de collaborer avec les autres. Enfin, la démarche d'enseignement et d'apprentissage est axée sur la motivation intrinsèque de l'élève vis-à-vis sa propre découverte de la langue et la culture francophone.

L'évaluation du rendement

Tel qu'énoncé dans le document « faire croître le succès, 2010 » du MÉO, les compétences sont définies comme suit :

- La compétence **Connaissance et compréhension** est la construction du savoir propre à la discipline, soit la connaissance des éléments à l'étude et la compréhension de leur signification et de leur portée.
- La compétence **Habilités de la pensée** est l'utilisation d'un ensemble d'habiletés liées aux processus de pensée critique et de la pensée créative.
- La compétence **Communication** est la transmission des idées et de l'information selon différentes formes et divers moyens.
- La compétence **Mise en application** est l'application des éléments à l'étude et des habiletés dans des contextes familiers, leur transfert à de nouveaux contextes ainsi que l'établissement de liens.

Les critères utilisés sont les suivants :

- Efficacité : est défini comme la capacité de réaliser entièrement le résultat attendu.
- Exactitude : se réfère au degré de précision, de clarté et de conformité aux règles et aux conventions.
- Pertinence : se rapporte exactement aux concepts et aux notions abordées.
- Profondeur : se rapporte à la qualité de l'intégration des notions et son analyse.
- Autonomie : le degré selon lequel un élève peut accomplir une tâche quelconque sans aide.

Pour chaque compétence, il y a quatre niveaux de rendement (1 à 4). Le niveau 3 (70 à 70%) représente la norme provinciale. L'élève qui atteint ce niveau est bien préparé pour le cours suivant.

L'évaluation de l'apprentissage se fera par un examen final d'une valeur correspondant à 30% de la note finale. Les évaluations de l'apprentissage tout au long du cours correspondent à 70% de la note finale. Avant d'être évalué, l'élève aura la chance de recevoir de la rétroaction de l'enseignante grâce à des évaluations diagnostiques ou formatives en cours d'apprentissages. L'élève a la responsabilité de démontrer ses acquis en complétant toutes les tâches assignées dans le délai prévu afin que l'enseignante puisse valider les acquis.

L'élève n'ayant pas démontré un niveau suffisant de l'atteinte des attentes (sous le niveau 1) se verra attribué la cote R et aucun crédit ne sera accordé pour ce cours.

Attentes de l'enseignant

L'enseignant s'attend à ce que :

- Toute communication dans la classe doit se faire en français (Réf : code de vie p.9).
- L'élève amène tout le matériel requis pour le cours : manuel, cartable, outils, etc. ;
- L'élève arrive à l'heure et se rattrape de façon autonome suite à une absence ;
- L'élève respecte les échéanciers : devoirs, remise des travaux, etc.;
- L'élève s'engage à respecter et contribuer au climat favorable à l'apprentissage.

Ressources

GAUTHIER, Michael. L'hypocrite, Prise de parole, Ottawa, 2002, 110p.

PRUD'HOMME, Paul. Hockey, Éditions Vermillon, 2012, 80p.

LANDRIAULT, Claude et al. Odyssée, CFORP, 2001.